Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-202507174-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 08 JUILLET 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 30 juin 2025, s'est réuni au pôle culturel XXème à Savines-le-lac, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Présents *: MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

Absents excusés *: ROUX Noëlle donne pouvoir à BARRAL Jean Marie, DURAND Christian donne pouvoir à ARNAUD Jérôme, SCARAFAGIO Stéphane donne pouvoir à PARIS Bruno, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, CEARD Audrey donne pouvoir à DEPEILLE Zoïa, COULOUMY Christian donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, GOURLAIN Mireille, MARROU Jehanne, PELISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre.*

RAPPORT N° 2025/156 : Prêt relatif à l'aménagement de locaux pour les services de la CCSP – Tranche 2

Le budget principal de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon 2025 prévoit pour financer le l'aménagement de locaux pour ses services, de contracter un contrat de financement souple pour 250 000 € (tranche 2)

Des consultations ont été conduites auprès des organismes bancaires.

La Communauté de Communes de Serre-Ponçon décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence un emprunt de 250 000 Euros dont les caractéristiques sont les suivantes :

Caractéristiques :
Objet : Aménagement de locaux pour les services de la CCSP Tranche 2
Montant du capital emprunté : 250 000 €
Durée d'amortissement : 25 ans
Taux d'intérêt 3.75 %
Frais de dossier : 0.10 % flat soit 250 euros
Profil d'amortissement : constant
Périodicité retenue : trimestrielle
Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle
Engagement d'inscription de l'emprunt au Budget Primitif ou sur décision modificative

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMIITE :**

- **DE REALISER** ces emprunts selon les conditions exposées ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250708-202507174-DE

- **DE PREVOIR** les ressources nécessaires au paiement des échéances périodiques,

- **DE DONNER** à Madame la Présidente tous pouvoirs nécessaires pour s'engager au nom du budget principal de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, d'effectuer toutes les démarches, signer tout document ou contrat de prêt et ordonnancer tout mouvement de fonds consécutif à l'acte susmentionné.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

COMMUNAUTE DE COMMUNES ★ DE SERRE PONCON 05200 ★

La Présidente,

Chantal EYMEOUD